



La raison de notre espérance

La nature de nos œuvres bonnes

La sanctification et les œuvres bonnes

« Nous croyons que cette vraie foi, engendrée en l'homme par l'écoute de la Parole de Dieu et par l'opération du Saint-Esprit, le régénère et fait de lui un homme nouveau. Elle le fait vivre d'une vie nouvelle et l'affranchit de la servitude du péché. Par conséquent, cette foi justificante ne refroidit en aucune manière l'ardeur des hommes à faire le bien et à vivre saintement. Au contraire, sans elle, ils ne feront jamais rien par amour pour Dieu, mais seulement par amour pour eux-mêmes et par crainte d'être condamnés. Il est donc impossible que cette foi sainte soit inactive en l'homme, car nous ne parlons pas d'une foi vaine, mais de celle que l'Écriture appelle la foi qui est agissante par l'amour (Ga 5.6). Cette foi amène l'homme à pratiquer les œuvres que Dieu a commandées dans sa Parole.

Ces œuvres provenant de la bonne racine de la foi sont bonnes et acceptables devant Dieu, puisqu'elles sont toutes sanctifiées par sa grâce. Cependant, elles ne peuvent être portées à notre compte pour nous justifier, car c'est par la foi en Christ que nous sommes justifiés, avant même que nous fassions des œuvres bonnes. Autrement, ces œuvres ne pourraient pas être bonnes, tout comme le fruit d'un arbre ne peut pas être bon à moins que l'arbre lui-même ne soit bon.

Nous faisons donc des œuvres bonnes, mais non pour mériter quoi que ce soit, car que mériterions-nous? C'est nous qui sommes redevables à Dieu pour les œuvres bonnes que nous faisons et non pas Dieu qui est redevable à nous, puisque c'est lui qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir (Ph 2.13). Rappelons-nous ce qui est écrit : "Quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devons faire" (Lc 17.10). Nous ne voulons cependant pas nier que Dieu récompense les œuvres bonnes, mais c'est par sa grâce qu'il couronne ses dons.

Au reste, bien que nous fassions des œuvres bonnes, nous ne fondons pas notre salut sur ces œuvres. Nous ne pouvons faire aucune œuvre qui ne soit pas souillée par notre chair et qui ne mérite pas de punition. Même s'il nous était possible d'arriver à faire une œuvre bonne, le souvenir d'un seul péché suffirait pour que Dieu la rejette. Nous serions alors toujours dans le doute, ballottés à tout vent, sans aucune certitude. Nos pauvres consciences seraient toujours tourmentées si elles ne se reposaient pas sur les mérites de la passion et de la mort de notre Sauveur. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 24

1. Nos œuvres bonnes sont bonnes, sanctifiées par sa grâce
2. Nos œuvres bonnes ne sont pas méritoires
3. Nous sommes redevables à Dieu pour ces œuvres

Plusieurs chrétiens pensent que la justification est l'œuvre de Dieu, tandis que la sanctification serait notre œuvre. Dieu nous a délivrés en Jésus-Christ et maintenant nous devrions vivre dans la reconnaissance par nos propres forces. Nous aimerions bien garder une partie de la gloire pour nous-mêmes. Cette façon de voir est très loin de ce que la Bible nous enseigne. Oui, notre justification est par la grâce seule, mais notre sanctification est également par la grâce seule. « *Tout est de lui, par lui et pour lui* » (Rm 11.36). Nous sommes appelés à vivre dans la reconnaissance par la puissance du Saint-Esprit qui agit en nous.

Par la justification déjà accomplie pour nous à la croix et reçue par la foi, Jésus-Christ règle le problème de notre culpabilité. Par la sanctification qu'il accomplit en nous de jour en jour par son Esprit, il règle le problème de notre pollution. Le problème de notre culpabilité est définitivement réglé, mais le problème de la pollution du péché dans nos vies ne l'est pas encore entièrement. Il reste encore un grand travail de nettoyage et de sanctification à faire.

1. Nos œuvres bonnes sont bonnes, sanctifiées par sa grâce

Il est nécessaire pour un chrétien de pratiquer des œuvres bonnes, non comme moyen pour nous justifier, mais comme fruit de la vraie foi. « *Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification* » (1 Th 4.3). « *Recherchez la paix avec tous, et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur* » (Hé 12.14). Le pécheur qui croit en Jésus-Christ est déclaré juste par la foi seule et en même temps il est renouvelé par la foi pour qu'il puisse aimer Dieu et son prochain. Cette transformation que Dieu opère nous amène à faire des œuvres bonnes et à vivre de plus en plus selon les commandements de Dieu.

L'article 24 de la Confession de foi des Pays-Bas explique la nature de ces œuvres bonnes. « *Ces œuvres provenant de la bonne racine de la foi sont bonnes et acceptables devant Dieu, puisqu'elles sont toutes sanctifiées par sa grâce.* » Nos œuvres bonnes sont réellement bonnes, car elles viennent de la racine de la foi. Elles sont produites par la vie que Jésus-Christ nous a lui-même donnée par sa Parole et son Esprit.

Ces œuvres ne sont toutefois pas bonnes et acceptables à cause de nous, mais parce qu'elles sont toutes sanctifiées par la grâce de Dieu. Qu'est-ce que cela signifie? Que même nos meilleures œuvres sont encore entachées de péchés, comme un vêtement souillé. « *Nous sommes tous devenus comme un objet impur et tous nos actes de justice sont comme un vêtement pollué* » (És 64.6). Nos meilleures œuvres sont toutes imparfaites et ne sont jamais à la hauteur des exigences de la loi de Dieu. Cependant, notre Père céleste, qui nous accepte par pure grâce pour être ses enfants, accepte également nos œuvres faites avec foi et les sanctifie par sa grâce.

Ce n'est pas la foi elle-même qui rend nos œuvres acceptables et plaisantes aux yeux de Dieu. C'est Jésus qui couvre nos imperfections et qui sanctifie nos bonnes œuvres, de sorte qu'elles peuvent réellement être appelées « des œuvres bonnes ».

« Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ép 2.10).

« Il s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les œuvres bonnes » (Tt 2.14).

Ces œuvres sont réellement bonnes, puisqu'elles contribuent à glorifier notre Dieu. « Mon Père est glorifié en ceci : que vous portiez beaucoup de fruit, et vous serez mes disciples » (Jn 15.8). N'est-ce pas extraordinaire de penser que nous, qui n'étions pas du tout acceptables aux yeux de Dieu, avons été acceptés sur la base des œuvres de Jésus-Christ seul (notre justification) et qu'ensuite les œuvres qui découlent de notre foi sont maintenant bonnes et acceptables devant Dieu (notre sanctification)?

2. Nos œuvres bonnes ne sont pas méritoires

Même si Dieu accepte nos œuvres de foi, cela ne veut pas dire qu'elles contribuent à notre justification. Nos bonnes œuvres ne sont pas méritoires.

« Cependant, elles ne peuvent être portées à notre compte pour nous justifier, car c'est par la foi en Christ que nous sommes justifiés, avant même que nous fassions des œuvres bonnes. Autrement, ces œuvres ne pourraient pas être bonnes, tout comme le fruit d'un arbre ne peut pas être bon à moins que l'arbre lui-même ne soit bon » (art. 24).

Deux raisons sont données pour nous expliquer pourquoi il est hors de question que nos bonnes œuvres puissent mériter quoi que ce soit.

Tout d'abord, nous sommes déjà justifiés avant de faire des œuvres bonnes. Inutile d'essayer de l'être davantage puisque nous sommes déjà pleinement justifiés par la foi en Jésus-Christ. Nous n'avons pas besoin d'ajouter quoi que ce soit à l'œuvre parfaite du Christ qui s'est donné pour nous. D'ailleurs, qu'est-ce que nos œuvres bonnes, même les meilleures, pourraient ajouter aux œuvres de Jésus, notre parfait Sauveur?

Deuxièmement, nous devons déjà être justifiés avant de pouvoir faire des œuvres bonnes. Les œuvres bonnes sont le résultat de notre justification et non pas la raison de notre justification.

La comparaison avec l'arbre illustre bien cette vérité.

« Tout bon arbre porte de bons fruits, mais le mauvais arbre produit de mauvais fruits » (Mt 7.17).

« Il n'y a pas de bon arbre qui produise du mauvais fruit ni de mauvais arbre qui produise du bon fruit. Car chaque arbre se connaît à son propre fruit. [...] L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur, et le mauvais tire le mal de son mauvais trésor, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle » (Lc 6.44-45).

Chacun produit du fruit correspondant à sa nature. Un mauvais arbre ne peut pas porter de bon fruit. De même, nous ne pourrions pas porter de bon fruit sans d'abord être unis à Jésus par la foi.

Quand nous étions morts dans nos péchés, nous ne portions pas de bon fruit. Quand nous avons été justifiés par la foi en lui, nous sommes devenus un arbre possédant une vie nouvelle qui peut commencer à porter du bon fruit. Avant de pouvoir faire de bonnes œuvres, le cœur doit être renouvelé et nous devons être greffés sur Jésus-Christ.

Cette vérité est illustrée en Jean 15 par l'image de la vigne et des branches. Les branches doivent déjà être attachées à la vigne pour pouvoir porter du fruit. « *Celui qui demeure en moi, comme moi en lui, porte beaucoup de fruit, car sans moi, vous ne pouvez rien faire* » (Jn 15.5). Seuls ceux qui sont recréés par le Saint-Esprit et la Parole de Dieu peuvent produire du bon fruit.

3. Nous sommes redevables à Dieu pour ces œuvres

Cela signifie que Dieu ne nous doit rien pour les bonnes œuvres que nous faisons. C'est nous qui devons tout à Dieu, car dans sa grande bonté c'est lui qui renouvelle nos vies et nous enseigne à faire de bonnes œuvres.

« *Nous faisons donc des œuvres bonnes, mais non pour mériter quoi que ce soit, car que mériterions-nous? C'est nous qui sommes redevables à Dieu pour les œuvres bonnes que nous faisons et non pas Dieu qui est redevable à nous, puisque c'est lui qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir (Ph 2.13)* » (art. 24).

Les œuvres bonnes que nous accomplissons ne viennent pas de nous. C'est Dieu lui-même qui les a préparées d'avance pour nous, depuis toute éternité. « *Nous avons été créés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions* » (Ép 2.10). De plus, ces œuvres bonnes que nous pratiquons ne sont pas nos propres œuvres, mais le fruit de l'Esprit (Ga 5.22-23), le fruit de l'œuvre de la grâce de Dieu dans nos vies.

Cela ne doit jamais nous encourager à la nonchalance, car l'Écriture nous enseigne à faire tous nos efforts pour rechercher la sainteté. Cependant, nous ne pouvons jamais prétendre que nos efforts pour grandir dans la sanctification pourraient venir de nous-mêmes.

« *Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours obéi, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement. [...] Car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire selon son dessein bienveillant* » (Ph 2.12-13).

Notre volonté est stimulée par sa volonté et nos œuvres sont le fruit de son œuvre. « *Éternel, tu mets en nous la paix, car tout ce que nous faisons c'est toi qui l'accomplis pour nous* » (És 26.12). Nos œuvres bonnes ne nous acquièrent donc aucun mérite, car c'est Dieu qui les produit en nous. Nous n'avons donc aucune raison d'en tirer orgueil. « *Qu'as-tu que tu n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu, comme si tu ne l'avais pas reçu?* » (1 Co 4.7).

Comment oser penser que Dieu devrait nous remercier pour les bonnes œuvres que nous faisons? C'est nous, au contraire, qui devons le remercier pour l'œuvre de sanctification qu'il accomplit dans

nos vies par l'action vivifiante de son Saint-Esprit. De plus, si nos vies, nos forces et nos talents étaient entièrement consacrés à lui tous les jours de notre vie, nous ne ferions que notre devoir.

« Rappelons-nous ce qui est écrit : “Quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devions faire” (Lc 17.10) » (art. 24).

Un esclave appartient totalement à son maître, il n'a aucun droit de recevoir un salaire. Nous appartenons entièrement à notre Seigneur Jésus-Christ. Il nous a acquis à grand prix. Nous faisons des œuvres bonnes simplement en tant qu'humbles serviteurs reconnaissants qui ne font que leur devoir, et non pas comme des travailleurs qui exigent un salaire pour leur travail accompli. D'ailleurs, nous ne réussissons jamais à le servir avec tout l'amour et toute l'ardeur que nous devrions, loin de là.

Remercions donc notre Dieu pour les progrès que nous faisons et prions ardemment qu'il nous donne la grâce de grandir davantage dans notre sanctification. « Croisez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ » (2 Pi. 3.18). C'est uniquement par sa grâce que nous sommes sanctifiés.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.